

Avis de coup de froid sur les finances locale

Cécile Couzel

17/09/2008 | Mise à jour : 16:22 |

Avec la hausse des taux, les frais financiers des collectivités augmentent de 10% en 2008.

Les comptes des collectivités locales subissent de plein fouet le contrecoup de la double crise immobilière et bancaire. C'est ce que révèle la note de conjoncture sur les finances locales réalisée par la banque Dexia. La chute du nombre de transactions immobilières et la stagnation des prix ont déjà provoqué, lors des sept premiers mois de l'année, une baisse de 1,7 % du produit des droits de mutation.

Pour l'ensemble de 2008, les experts de Dexia tablent sur un recul de 3 %. Une première après des années de hausse. Le manque à gagner, évalué à 300 millions d'euros, peut sembler mineur au regard des 181 milliards d'euros de recettes courantes des collectivités locales. Mais l'impact pourra être sensible pour certaines collectivités. Dans certains départements, comme les Alpes-Maritimes, les Yvelines, les Hauts-de-Seine, le Var et la Haute-Savoie, les droits de mutation représentent plus de 25 % des recettes de fonctionnement.

Par ailleurs, du fait du ralentissement de la construction neuve, les bases de la taxe d'habitation et de la taxe foncière ne croîtront que de 3,4 % en 2008, contre près de 4 % en 2007. Mais le plus inquiétant est l'envolée de 10,1 % de la charge de la dette des collectivités locales cette année, soit 500 millions d'euros. Indolore lorsque les taux d'intérêt baissaient, l'endettement coûte de plus en plus cher aujourd'hui, en période de crise du crédit. Le taux d'intérêt moyen payé par les collectivités locales est passé de 4 % en 2005 à 4,5 % en 2008, selon Dexia.

Et cette année, communes, départements et régions accroîtront leur endettement de 6,7 milliards d'euros, pour le porter à 126 milliards, contre 100 milliards en 2001. Ce dérapage s'explique aisément : depuis 2003, les dépenses courantes et les investissements des collectivités locales dépassent leurs recettes totales. 2008 ne fait pas exception à la règle.

Recul de l'investissement

Pourtant, le contexte n'est pas complètement défavorable. Ainsi, grâce à une activité économique qui a plutôt résisté jusqu'à présent, les dépenses sociales (versement du RMI essentiellement) n'augmenteront que de 3 % en 2008, contre 4,6 % en 2007. Surtout, l'arrivée de nouvelles équipes municipales est synonyme de réduction des investissements dans les communes (la baisse attendue est de 6,3 % en 2008). Un recul temporaire, le temps que les nouveaux maires prennent les dossiers en main avant de lancer leurs projets. Reste à savoir comment seront financés ces investissements à l'avenir. Par de la dette ? Par une hausse de la fiscalité locale (qui est restée sage en 2008, avec un relèvement de 0,8 % des taux d'imposition) ? Une chose est sûre : les collectivités locales ne pourront pas compter sur une hausse des dotations de l'État (lire ci-dessous). Il leur faudra résoudre l'équation très vite : l'enjeu est de taille pour l'économie française car, comme le rappelle Charles de Courson, député Nouveau Centre et membre de la commission des finances, « l'essentiel de l'investissement public est aujourd'hui assuré par les collectivités locales »